



FUNDACIÓ
GALA-SALVADOR DALÍ



© Salvador Dalí, Fundació Gala-Salvador Dalí, Figueres, 2014 Photo © Christie's Images Limited 2014

Núm. cat. P 699

Portrait of Mrs. James Reeves (Portrait de Mme James Reeves)

Date: c. 1954

Technique: Huile sur toile

Dimensions: 147 x 92 cm

Signature: Signé et daté en bas au centre droite: *Salvador Dalí / 1954*



Localisation: Collection privée



Provenance

- Mrs. James Reeves
- Mrs. Lydia Reeves, St. Davids, Penn.
- Vendu aux enchères chez Christie's, Londres, le 10 décembre 1997

Expositions

- 1958, Southampton, Long Island, New York, The Parrish Art Museum, *Dalí : second collection of jewels, Sacre Coeur de Jesus, paintings-sketches*, 01/08/1958 - 21/08/1958, num. cat. 18

Bibliographie

- *Dalí : second collection of jewels, Sacre Coeur de Jesus, paintings-sketches*, The Parrish Art Museum, Southampton, Long Island, New York, 1958, p. 18
- "[Seen at the opening of the Dali exhibition...] (il)", *The Hamptonian*, 14/08/1958, Hampton, s. p.
- "[Mrs. James Reeves...] (il)", *Press*, 14/08/1958, Southampton, N.y., s. p.
- Robert Descharnes, Gilles Néret, *Salvador Dalí, 1904 -1989*, Benedikt Taschen, Köln, 1994, p. 475

Gestion de droits d'auteur

Les droits de propriété intellectuelle des œuvres de Salvador Dalí et, par conséquent, de celles qui sont reproduites sur ce site, sont propriété de l'État Espagnol, cédés en exclusivité à la Fondation Gala-Salvador Dalí.

En conformité avec la législation en vigueur sur la propriété intellectuelle, la reproduction (totale ou partielle), la distribution, la transformation, la communication publique, la mise à disposition interactive, ainsi que toute autre forme d'exploitation, par tout moyen, des œuvres figurant sur ce site sont interdits.

Toute exploitation des œuvres de Salvador Dalí doit obligatoirement faire l'objet d'une demande préliminaire auprès de VEGAP (91 532 66 32/ 93 201 03 31) www.vegap.es et reste soumise à l'obtention de la licence correspondante. Toute infraction à l'égard des droits de propriété intellectuelle des œuvres de Salvador Dalí sera poursuivie, conformément à la législation en vigueur.